



L'éditorial du Maire

« Saoû, un nouveau visage ».

Merci à vous tous !! Habitants, artisans, commerçants, visiteurs... pour votre bienveillance, votre patience, votre amabilité et attention portées auprès des personnels des entreprises qui ont sans relâche, avec beaucoup de réactivité, de professionnalisme, permis le bon déroulement des travaux dans notre village. Dès à présent, cet espace rénové, réorganisé, vous revient. A vous de vous en emparer, de l'embellir, le caractériser comme vous avez déjà commencé à le faire. Le fleurir, apporter de petites touches personnelles devant vos vitrines, pas de porte, vos fenêtres et façades. Un grand merci aux membres de la commission extra municipale pour leur implication dans ce projet. Remercions le Département, l'Etat, la Région, pour leur participation financière, sans oublier les principaux contributeurs, vous, saouïennes et saouïens.

Nous espérons vraiment avoir répondu à vos attentes et avons été très touchés par vos dizaines de messages écrits et verbaux ; malgré un bémol qui a suscité une vive réaction dans notre journal hebdomadaire de la Vallée : l'arrachage du pin provençal sur la place du Picodon, un arbre représentant un symbole fort d'une précédente équipe municipale, que je regrette mais notre équipe n'en avait pas connaissance.

Je souhaite rendre un hommage à Robert Gasquet, avec qui j'ai eu le plaisir de participer à la vie communale de 2005 à 2008. Robert a consacré 12 ans au Conseil Municipal. Nous avons ensemble commencé le travail sur le raccordement postal. Robert a servi notre Commune comme sapeur pompier volontaire pendant 15 ans, nous lui en sommes très reconnaissants et apportons toute notre marque de sympathie à sa famille.

Le programme des travaux de sécurisation en eau potable est pratiquement achevé. La dernière tranche à réaliser sera le réseau du quartier Douville route des Cosmes.

Le dimanche 30 juin nous vous attendons nombreux ! A partir de 10h15, nous partirons du parking des Clos (derrière le centre de secours) pour une déambulation dans le village, puis rendez-vous à 11h place de Cagnards où nous inaugurerons les travaux d'aménagement, de sécurisation de l'eau potable et du terrain multisport ; nous continuerons par la 75ème commémoration du bombardement du village et le repas communal. Nous comptons sur vous !

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture du p'tit Saoû et bien sûr nous aurons l'occasion de nous rencontrer le dimanche 26 mai pour les élections européennes.

Sincères salutations,

Daniel GILLES

A lire dans ce numéro :

- Les collectifs
- Reprise du tennis
- Relance de la SIL
- Le dossier Ecoter
- Votre Tribune libre
- La vie locale foisonnante
- La page d'Isa, état civil
- Les images du chantier



l'Actu municipale



Les collectifs

Dans les p'tits saou précédents nous avons rendu hommage à toutes nos entreprises, très nombreuses pour un village de 570 habitants, puis à nos associations encore plus nombreuses, car ce sont bien elles qui rendent notre village si vivant. Nous les remercions encore pour toutes les initiatives qu'elles prennent, les unes et les autres, afin d'y contribuer directement pour le bénéfice des habitants.

Aujourd'hui ce sont lesdits « collectifs » que nous souhaitons célébrer. C'est effectivement une nouvelle forme de groupe d'actions, qui se passe de structure administrative, et qui rassemble de plus en plus de monde avec un état d'esprit de partage, de conscience collective et d'initiatives concrètes dans moult domaines.

Nous avons d'abord vu émerger non pas un mais deux collectifs qui proposent des soirées « projections débats », pour présenter des oeuvres éclairantes et engagées. L'une a repris le nom de cineasaou (qui avait vu le jour une première fois en 2005) et l'autre s'appelle le « collectif citoyen de Saou », tout simplement.

Il y a eu un début de mouvement à l'occasion du transfert de l'office de tourisme au niveau intercommunal, pour conserver une énergie à faire des choses ensemble avec

nos communes voisines, qui n'a pas vraiment abouti mais qui a permis de consolider malgré tout quelques initiatives déjà lancées telles que le compost collectif. C'est surtout récemment, dans la foulée il faut l'avouer du grand débat, et grâce à quelques personnes très motrices que nous félicitons et remercions, que ce mouvement collectif a pris un essor remarquable et particulier. Nous avons pu participer à des réunions générales qui ont donné naissance à des groupes, des ateliers, qui prennent du temps ensemble pour passer à l'action. Ces groupes se saisissent de différents sujets clé tels que la mobilité, la recherche et la mise en oeuvre d'un lieu ouvert de type café associatif, les déchets, les plantations comestibles, l'énergie en commençant par le bois de chauffage, mais aussi des sujets comme la 5G.

Ce mouvement répond au mot de rassemblement « agissons localement » et aussi au mail « gensducoïn@gmail.com ». Vous trouverez dans la rubrique de la Vie locale un petit article d'un certain nombre de ces ateliers ou groupes. Ils ne s'expriment pas encore tous, mais vous allez le constater, cela foisonne déjà. C'est magnifique, merci et bravo à toutes ces énergies actives.

Journée du 30 juin

Le 30 juin est une grande journée car nous y cumulons plusieurs événements. C'est avant tout la 75ème commémoration du bombardement, pour nous rappeler combien le village a souffert, mais aussi pour garder en tête que cela fait 75 ans que nous n'avons pas subi de guerre dans le village et la vallée de la Drôme. Un état d'esprit à entretenir dans nos vies au quotidien.

Nous profitons de l'occasion pour inaugurer tous nos chantiers récents, avec bien sûr l'aménagement du village dont la première tranche sera finie, mais aussi les travaux de l'eau dont nous sommes fiers car notre approvisionnement est maintenant sécurisé et nous parvenons à un rendement exceptionnel de 92% (rares sont les communes qui dépassent 75%). Il y aura également celle de l'équipement multisports qui complète le tennis, lui-même rénové, une demande des enfants que nous avons honorée.

Nous finirons enfin par notre repas communal, place des Cagnards, qui pour cette fois n'aura pas lieu en septembre. Fidèles à notre volonté de faire travailler tout le monde, nous avons demandé à l'oiseau sur sa branche qui ne l'avait pas encore fait, de nous régaler. Nous le remercions d'avoir accepté. Au menu une salade nissarda, une daube provençale de boeuf et polenta, un clafoutis de fruits de saison. Un menu végétarien est prévu et la possibilité d'une mention spéciale sans gluten aussi. Un menu

pour les enfants de moins de 12 ans permettra d'alléger le coût pour les familles.

Tout commence donc à 10h15 au parking des clos, visite du tennis et équipement multisports, pour ensuite nous rendre tous ensemble place des Cagnards, ce qui permettra à tous d'apprécier les détails de l'aménagement puis de participer à la commémoration, et enfin au repas dont l'apéritif commencera à 12h30.

Nouvelle infirmière

Notre infirmière Jannick Chantepedrix prend une retraite - bien méritée - le 30 juin.

La commune la remercie ainsi que sa remplaçante **Madame Allo**, car ce métier est difficile et ressemble dans notre milieu rural, à un véritable sacerdoce. Madame Allo prend donc le relai sans délai, à compter du 1er juillet, bienvenue dans nos villages.

Courriel : pagadder@outlook.fr
Tél : 07 50 99 62 96

Le tennis reprend de plus belle

Nous sommes ravis d'accueillir l'équipe très motivée du Tennis Club de Saillans, qui nous a sollicité pour relancer les cours et animer divers événements pendant les vacances. Ils ont assuré un démarrage très énergique, avec un premier programme en collaboration avec l'école, puis un stage de vacances la 2ème semaine de Pâques, et une journée porte ouverte le 1er mai.

L'école de tennis reprend donc, c'est une excellente nouvelle, avec une première session pour finir l'année scolaire **du 15 mai au 3 juillet**.

Cette équipe a plein d'idées, cherche à créer des formats nouveaux, avec notamment des partenariats équestres. Elle propose par ailleurs des stages de vacances variés en activités.

Du 15 Mai au 3 Juillet

4-6 ans :

- Mercredi de 14h30 à 16h : Tennis chaque semaine (tarif : 85€).
- Même horaire : 1 semaine tennis, 1 semaine équitation (tarif : 95€).

→ Collaboration avec le centre équestre Dream Poney à Soyans.

Besoin de parents pour accompagner sur les balades.

7-12 ans :

- Mercredi de 16h à 17h30 (tarif : 85€)
- Même horaire : 1 semaine tennis, 1 semaine équitation (tarif : 120€)

→ Collaboration avec Le centre équestre Roche Colombe.

Il y aura la possibilité d'ouvrir un **créneau pour les plus de 13 ans et adultes à partir de 17h30** en fonction de la demande.

Toutes les formules ci-dessus comportent 8 séances jusqu'à la fin de l'année et comprennent une licence FFT et une adhésion au club. Les horaires sont à titre prévisionnel et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Cours individuels : voir avec les entraîneurs pour les disponibilités. (tarif : 30€/h).

Loris, 22 ans, Moniteur

Jeff, 38 ans, Educateur tennis

Informations : **Loris Marcel** : 06 59 34 60 89.

Courriel : tc.saillans@gmail.com

Autorité et anarchie, espace multisports

L'espace multisports et le tennis sont totalement libres d'accès, c'est une situation très exceptionnelle, il faut a priori beaucoup voyager et se lever tôt le matin pour trouver une autre commune qui offre cette possibilité.



Autorité et anarchie sont deux mots dont le sens a été complètement retourné au fil des siècles et de l'histoire, comme c'est souvent le cas avec les termes qui touchent un registre politique. Il est bon quelque fois de rappeler quel en était le sens philosophique et donc étymologique. L'autorité n'est pas le fait d'imposer des décisions ou bien des comportements aux autres, c'est en fait le pouvoir d'autoriser. Et pouvoir exprime ici avant tout, une capacité, encore un terme qui a été largement détourné. Il s'agit donc d'une capacité à autoriser. Pour anarchie c'est encore pire, car s'il est associé pour quasiment tout le monde à des notions de désordre, ou de chaos, ou encore de destruction colérique et induit l'idée d'un défaut de tout respect pour les autres et les choses, c'est à cause de l'usage qui en a été fait. Notamment par les hommes de pouvoir. Le sens véritable de l'anarchie, c'est en fait un groupe de personnes, une société, qui a porté tellement haut sa vertu ou son éthique, à la fois individuelle et au

niveau de son intelligence collective, qu'elle n'a plus besoin d'une autorité ou d'un pouvoir qui lui dicte sa façon de faire et de décider. Elle se situe donc exactement à l'opposé du sens populaire dont elle a hérité du fait des discours politiques. C'est l'image d'un écosystème biologique complexe qui se développe et s'auto-régule, sans avoir besoin d'une hiérarchie dominante, ni d'une autorité centralisée qui dise à chaque espèce et chaque individu ce qu'il doit faire, qui l'interdit ou le restreigne. Sans qu'aucun ordre n'y soit donné, peut-on parler de désordre ? C'est loin d'être le cas.



Mais, évidemment, cela passe par une forme développée d'intelligence collective, qui elle-même dans le cas de l'humanité, repose sur une raison d'être et une éthique profonde.

Nous avons la capacité d'autoriser le libre usage du tennis et de l'équipement multisports, il nous faut maintenant pouvoir constater l'intelligence collective et individuelle qui permettra que cela dure. Faute de quoi, les dynamiques du monde tel qu'il est, régi par l'économie et les réflexes administratifs autoritaires, mèneront au retour inéluctable des cadenas, et au retour probable des tarifs. Expliquez cela à vos enfants et à tous ceux qui pratiquent le lieu.

Sacs de tri de la ccvd

Des sacs de tri ménager de belle qualité et d'une grande résistance, composés d'un piètement en bois et de trois grands sacs en bâche plastifiée épaisse (réalisés et cousus dans un atelier local) sont proposés à la vente, pour les habitants de la CCVD au prix de 8€. Des autocollants pédagogiques sont à coller sur chaque sac pour différencier les déchets et les sacs sont munis de liens coulissants pour les fermer lors du transport vers les zones de tri, ou points propres (ou encore Moloks).

Pour les personnes intéressées, afin de vous éviter un déplacement jusqu'au siège de la CCVD, nous vous proposons de passer une commande groupée via le secrétariat de Mairie.

Rien de plus simple : venez en Mairie avec un justificatif de domicile et un chèque de 8€ à l'ordre du Trésor public. Nous vous proposons de rassembler les commandes jusqu'au 20 juin.

Les commandes seront alors livrées en Mairie où vous pourrez les récupérer.



L : 80
P : 44
H : 74

L'Office de Tourisme

Les touristes ont commencé à arriver avec les vacances de Pâques, ... les ponts de « milieu de semaine », l'ascension et la pentecôte présagent un mois de mai certainement bien fréquenté. Nos différents bureaux d'accueil sont ouverts 6 jours sur 7 en mai et juin (dont tous les week end et jours fériés) et dès juillet, 7 jours sur 7.

Vous retrouverez nos horaires détaillés sur notre site, qui vient de sortir pour la saison, voulu à la hauteur des plus belles destinations : www.valleedeladrome.com.

Ce gros chantier qui voit le jour, continue avec l'internet de séjour, qui offrira une information chaude, localisée, pour les visiteurs qui sont déjà sur place, application qui sera également utile aux habitants de la vallée.

Pendant tout l'été, l'Office va à la rencontre de nos visiteurs avec une soixantaine de rendez-vous en accueil « hors les murs » : en forêt de Saoû, à la chute de La Druipe, lors des marchés, des événements et des concerts... liste complète communiquée en juin.

À votre disposition à l'accueil : les éditions 2019, Carnet de voyages, Guide des hébergements, mais également le nouvel agenda des événements, la première carte touristique de la vallée, les fiches « bons plans » (randonnées / VTT), les topos d'escalade, etc ! N'hésitez pas à venir, nous sommes là pour vous renseigner.

Cet été l'équipe de l'Office de Tourisme du Val de Drôme sera renforcée de 3 saisonniers : Candice, Lucette et Martin, nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour nous joindre, un numéro unique : 04.75.63.10.88

L'équipe de l'Office

TIGA

Ce n'est pas qu'un modèle de planche à voile, depuis quelques mois pour la vallée de la Drôme, c'est une très forte mobilisation collective pour une candidature à un appel à projets. TIGA signifie Territoire d'Innovation de Grande Ambition. Une structure financière peu adaptée au milieu rural, car il s'agissait pour deux tiers des financements d'un investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations en capital ou en quasi fonds propres dans les entreprises ayant des projets d'innovation. Or cette participation doit dépasser 500.000€ et ne représenter que 30% de l'investissement. Il nous a donc fallu trouver des entreprises avec des projets à plus de 1,65 M€. Par ailleurs c'est le montant total de ces participations aux capitaux qui détermine le montant des subventions auquel la vallée pouvait prétendre, à savoir la moitié. Les projets subventionnés sont ceux des Communautés de communes ou d'autres porteurs qui doivent trouver également 50% de co-financement. L'exercice n'était donc pas aisé. Cet appel à projets surtout adressé aux agglomérations, sinon métropoles, mais dans lequel nous avons trouvé notre place en tant que vallée rurale, a eu plusieurs vertus. Celle de réunir régulièrement les 3 intercos de la vallée autour de projets communs, de replacer l'association Biovallée au cœur

d'une gestion de projet à l'échelle de la vallée car telle est la mission qui lui a été confiée, et d'identifier des projets d'entreprises innovant dans le sens de la transition. Le tout devant trouver une cohérence d'ensemble pour afficher un projet de territoire et non des actions diverses mises bout à bout. Nous l'avons articulé en 4 chapitres, celui de l'énergie (production locale, rénovation thermique, écosystème d'auto-consommation), celui de la mobilité (dispositif de mobilité rurale avec les stations de mobilité, coopérative de développement d'applications rurales, agence de mobilité, expérience de navette autonome), celui de l'agriculture et agro-alimentaire (avec un panel large d'actions innovantes toujours dans le sens des nouvelles pratiques agro-écologiques et des circuits courts), et un chapitre dédié à l'innovation elle-même, notre capacité à en générer, et à la formation.

La candidature a été postée le 24 avril, nous aurons des nouvelles de notre résultat en juillet. Les enjeux sont importants, nous parvenons à un montant de 12 M€ pour les investissements en entreprise, donnant droit à près de 6 M€ de subventions, tout cela représentant une ressource accélératrice pour le développement et la transition de la vallée.

Brûlage végétal, c'est fatal... ou pas

A savoir - très important - le brûlage des déchets verts est interdit ! Bien qu'interdit, il reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, générant une agression réelle contre notre santé.

En dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une **contravention de 450 euros**. Pourtant, on estime que 10% des foyers pratiquent encore le brûlage à l'air libre des déchets de jardin.

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage personnel, paillage, collecte en déchetterie (les « déchets verts » à Saoû, route de Bourdeaux), et autres. Contrairement à une idée reçue, l'apport donc le transport en déchetterie, est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air ! Une activité émettrice de polluants atmosphériques est dangereuse pour la santé. Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. **Il nuit gravement à l'environnement et à la santé de tous.**

Les conséquences :

Le brûlage de 50 kg de végétaux (un feu moyen) émet autant de particules que :

- . 14 000 km parcourus pour une voiture essence récente,
- . 13 000 km parcourus pour une voiture diesel récente,
- . 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,
- . 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.

Des solutions existent ! Valorisez les déchets verts :

- la **tonte mulching** : elle consiste à déposer l'herbe broyée directement sur la pelouse, ce qui permet de l'enrichir et garantir une belle pelouse à long terme.

- le **compostage individuel uniquement** (PAS dans les compost collectifs disponibles dans le village) : les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité. Un broyage préalable nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre permet d'apporter de la matière ligneuse favorable à l'aération.

- le **paillage** : cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol.

- Un **havre de biodiversité** : les branches élaguées peuvent également créer un véritable **habitat privilégié pour de nombreuses espèces** ! Dans un coin du jardin, pourquoi ne pas laisser un tas de bois pour accueillir de nombreuses espèces du jardin qui viennent y chercher un **refuge contre les prédateurs**, un abri pour faire leur **nid**, ou encore un lieu pour se protéger des intempéries et passer l'hiver. Le **hérisson** qui hiberne jusqu'en avril, y installe un nid douillet composé de mousses et de feuilles mortes. Grands consommateurs d'insectes, de nombreux **amphibiens** (grenouilles, crapauds, tritons, salamandres), y trouvent en journée un abri dans les parties du bois les plus humides. La nuit, ils se délecteront des limaces, des cloportes et des larves d'insectes.

- la **collecte en déchetterie**. Vous avez une aire de collecte des déchets verts en libre service sur la commune, route de Bourdeaux.

[source ATMO Auvergne Rhône-Alpes]

SIL

La Signalisation d'Information Locale, encore un acronyme issu de la loi qui interdit les publicités sur les routes. Nous avons un peu trainé des pieds pour deux raisons essentielles. Tout d'abord cette loi nuit aux activités qui sont isolées, notamment les restaurants et les hébergements. Les premiers notamment ont besoin de visibilité pour les clients qui aiment improviser et naviguent au gré des indications routières. De plus ces entreprises, avec souvent peu de moyens, ont investi dans leurs panneaux, et il est très contrariant de devoir leur faire enlever. La seconde raison, c'était l'aménagement du village. Il était pour nous peu concevable de poser ou reposer les panneaux d'indication, alors que nous savions que tout allait devoir être enlevé à l'occasion des travaux. Nous avons donc pu négocier du délai avec les services de la Préfecture qui ont fait acte de compréhension, de souplesse, et parce qu'il n'y avait pas eu de plainte organisée, comme c'est arrivé dans d'autres communes. Mais aujourd'hui nous ne pouvons plus attendre, d'autant que les panneaux dans le village n'existent plus. Nous relançons donc ce chantier.

Isabelle notre secrétaire de Mairie procède à la mise à jour de l'inventaire que nous avons fait début de mandat à

cet effet. Nous vous invitons donc à la contacter pour vérifier que les informations vous concernant sont encore bonnes. Naturellement si vous avez une nouvelle activité, vérifiez que vous êtes bien dans la liste.

Par ailleurs nous prévoyons, à l'intérieur du bourg, des plans de village à la place des panneaux, car il y a trop d'établissements à indiquer. En effet on ne peut pas mettre plus de 6 « annonceurs » sur un même poteau, et pas plus de 4 dans la même direction. Nous utiliserons les panneaux pour les lieux qui se trouvent en dehors du village.

Nous avons lancé la réalisation d'une esquisse de ce plan de village, ainsi qu'un document de référence qui explique les détails et propose un règlement lié à cette signalisation. Dès que ces réalisations sont faites, nous ferons une réunion avec toutes les personnes concernées. A l'issue de cette réunion, nous finaliserons le plan, les panneaux et le règlement, qui feront l'objet d'une délibération pour lancer la production. Pour ne rien manquer de cette opération, donnez votre contact à la Mairie.

A très bientôt pour cette première réunion SIL.

Contact : Isabelle, info@saou.fr

Témoignage d'une vice-présidence

Peut-être vous souvenez-vous d'un article en novembre 2016 qui présentait le rôle et le positionnement de la Communauté de communes, pas tant celui qui existe à ce jour, mais l'enjeu du mandat à venir. Je tenais à revenir dessus à l'aube des prochaines élections communautaires, sous forme de témoignage. Je n'ai pas de réserve à vous livrer ce témoignage car j'avais prévu depuis le premier jour de ne faire qu'un seul mandat d'élus, il n'est pas question pour moi de récidiver. Cet article n'a donc aucune dimension électorale.

Ce témoignage peut vous intéresser car je me suis retrouvé avec ce statut de vice président du jour au lendemain, ce n'est pas quelque chose que j'avais préparé ou anticipé, Daniel me l'a proposé au moment des élections, j'ai simplement accepté (les 2 Conseils aussi). Car j'aime les immersions, découvrir et comprendre les choses de l'intérieur. Je précise cela car c'est en fait quelque chose qui peut arriver à tout le monde, à vous peut-être.

C'est particulièrement stimulant, et intéressant, car vous vous retrouvez à réfléchir sur le destin collectif de 30 communes et de 30.000 habitants, voire d'une vallée entière. C'est aussi particulièrement déroutant car votre champs d'intervention est finalement très limité, vous êtes en tant que collectivité un agent d'exécution des lois, même quand celles-ci ne vous plaisent pas. Malgré tout le nombre de sujets à traiter, le nombre de dossiers à suivre, voire à maîtriser, est considérable. C'est ce qui fait la richesse de l'exercice, mais ce volume implique également de faire un tri. Vous vous retrouvez donc à faire des choix entre ce qui vous semble être très important et ce qui n'est finalement pas très grave, même lorsque vous constatez des dysfonctionnements. Mais faire des choix et laisser passer des « détails » gênants est déjà un début de corruption mentale. Cette vigilance sur votre propre corruption mentale devient un point clé de votre intégrité.

L'un des points les plus importants est pour moi le rôle que compte jouer la communauté de communes, et la façon dont elle va le jouer. Car elle devient la collectivité locale, autant que la commune, bientôt peut-être plus. Nous avons la chance d'avoir une structure qui est née du développement, avec un respect fort et avéré des projets communaux et le sens du service rendu aux communes. Elle peut conserver cette culture, voire la développer davantage, mais elle peut également devenir une administration plus classique, relativement éloignée du terrain, qui édicte des règlements uniformes et ne laissant aucune place aux cas particuliers, aux spécificités de chaque commune. Notre communauté a encore une tendance à donner la voix et du poids aux petites communes malgré les disproportions marquantes des nombres dans les assemblées délibératives. Mais cela aussi peut disparaître. Nous avons également la chance d'être épargnés des postures de partis politiques, la chose est quasiment inexistante au quotidien et dans les votes. Au point qu'on a tendance à oublier ce caractère, rare dans une collectivité dès lors qu'elle prend un peu de volume ; il est pourtant garant d'une réflexion réelle et constructive sur les décisions à prendre.

La communauté de communes n'est pas une entité à part, ce n'est pas ... « l'autre ». C'est nous, c'est vous. Il ne faut pas se leurrer, les prérogatives des communes dispa-

raissent à vue d'oeil. Certains transferts de compétence sont justifiés car certains sujets doivent être pensés à une échelle plus cohérente et plus utile qu'à celle d'une simple commune. D'autres sont plus inquiétants. L'eau en est l'exemple par excellence. Car qui dit changement d'échelle, dit volume et complexité. Le pas pour décider une délégation de service public à une entreprise privée est très vite fait. Dès lors on ne maîtrise plus grand chose, ni les prix ni les traitements et ces entreprises ont le pouvoir d'une pression technique à laquelle les collectivités ne peuvent résister. Pour l'instant nous sommes quasiment unanimes contre ce transfert de compétence, aucune commune ni la communauté ne le souhaite, et la loi prévoit un report possible en 2026. C'est donc ce qu'il va se passer. Mais la loi reste la loi. Pour orienter la façon de gérer, ou même pour résister, il faut être dedans. Donc renseignez-vous et mobilisez-vous.

Le sujet de l'eau est emblématique et facile à brandir pour éveiller l'émotion, mais le vif de sujet qui concerne absolument tous les domaines, est celui des finances. Les collectivités locales, que ce soient les communes ou les communautés sont mises sous pression, à la limite du supportable. C'est un moyen de décourager notamment les premières, c'est aussi un moyen de développer la zizanie, de nous dresser les uns contre les autres. Un enjeu de nos collectivités est maintenant et sera demain de travailler cette solidarité financière, c'est peut-être même l'enjeu principal de notre intelligence collective. Aujourd'hui nous nous plaignons parce que le Département n'a pas voulu déroger au plafond des 40% de droits communs pour financer notre aménagement de village. Et nous avons raison. Mais il ne faut pas pour autant oublier la « chance » que cette ligne existe et qu'elle disparaîtra probablement demain. Il sera alors d'autant plus difficile de lancer des projets qui dépassent le budget des petites communes. Et pour demander l'aumône, ce n'est plus à Valence que nous devons aller, mais à Lyon. Nous devons donc impérativement nous serrer les coudes et faire corps pour compenser ce phénomène de concentration et de drainage des finances. Il serait fatal pour les petites communes de se tromper de cible. Vous savez que nous travaillons de façon maintenant très opérationnelle sur le projet de cuisine, pour nourrir les enfants avec du bio et du local à plus de 90%, mais aussi pour ressusciter et développer le service de repas à domicile, à destination des anciens et pourquoi pas de toute personne contrainte, en permanence ou provisoirement. Nous sommes très attachés à ce projet, or nous ne pourrions même pas l'envisager sans les services et le portage de notre communauté.

Je finirai avec ce qui peut apparaître comme un détail, mais qui de mon point de vue ne l'est pas, ce sont des formats de réunion. Le PLUI, compétence sujette à débat, a eu une grande vertu, celle de la création et de la tenue de ladite « Conférence des Maires ». Cette assemblée est constituée de tous les maires sans exception, dans laquelle chacun s'exprime pour une voix. C'est la seule réunion où cela existe. Certes elle n'a pas une réelle valeur délibérative puisque tout se décide officiellement en Conseil communautaire, mais elle est malgré tout déterminante. C'est un format d'assemblée très important car il est le plus proche d'une communauté qui met les communes sur un pied

d'égalité, quel que soit le nombre d'habitants. C'est le PLUI qui a « imposé » ce format, mais le Président a décidé de traiter la question de l'eau également au sein de cette Conférence des Maires, très bonne idée. Personnellement j'aimerais que ce format soit encore plus utilisé, pour tous les sujets importants du point de vue politique et du point de vue financier. Ce sera aux prochains élus de considérer cette opportunité pour conduire une communauté plus proche du terrain.

Enfin il existe un autre format de réunion qui n'a pas eu beaucoup de succès pendant ce mandat pour différentes raisons, dans différents registres. Ce sont les CIL, les Commissions d'Initiative Locale. Le propos était d'avoir des réunions par micro bassin de vie ; par exemple pour nous, le périmètre du haut-roubion. Nous avons eu quelques CIL, mais c'est de mon point de vue un format de réunion à développer fortement, toujours dans l'optique d'une communauté qui réfléchit et décide en partant du terrain et des communes. Pour qu'elles fonctionnent véritablement, il faudrait que les CIL se saisissent de prérogatives structurantes, pour faire acte de propositions, de projets, savoir

passer des commandes à notre communauté, et se saisir réciproquement des projets menés par elle. La question de sa constitution est plutôt ouverte à ce jour, c'est à nous de la définir véritablement. Certains prônent une complète ouverture de ces réunions, aux habitants, certains la restreignent aux conseillers municipaux qui ne participent pas du tout à la vie communautaire, certains souhaitent la restreindre encore davantage pour privilégier un entre-soi. De mon côté, naturellement, je suis pour la plus grande ouverture possible, voire même une connexion réelle et un peu structurée avec les collectifs et les associations qui en ont le désir et y voient un intérêt.

Je conclurai ce témoignage par cet appel adressé naturellement aux prochains élus mais également aux habitants, à intégrer la vie communautaire le plus possible. Les moyens sont plus nombreux qu'on ne peut l'imaginer. C'est une organisation qui est encore très ouverte et au service sincère de ses habitants, c'est à nous tous de la maintenir dans cette voie et cet état d'esprit, par notre présence. Plus nous serons présents, plus nous existerons.

Yves Pervier

Mobilité rurale, c'est parti

Nous vous avons déjà présenté le projet mobilité de la communauté de communes dans le p'tit Saoû de mai 2018, rappelons simplement qu'il s'agit, en plus d'expériences menées comme celle des vélos à assistance électrique (Expérience 2 roues), de mettre en oeuvre un dispositif de transport adapté aux besoins réellement ruraux, pour le maillage interne et le raccordement aux points urbains stratégiques. Il repose sur une application, mais également sur des équipements, notamment des bornes connectées.

Nous revenons dessus aujourd'hui car l'heure a sonné pour l'installation des premiers équipements pour lesquels la commune s'est positionnée. Il nous faut donc choisir avec précision quels équipements nous installons (abri vélos, abris personnes, arceaux, et notamment bornes connectées). Nous vous invitons à participer à ce déploiement pilote.

Afin que vous saisissiez tous les tenants et aboutissants de ce projet ambitieux, voici l'introduction d'un argumentaire qui a été envoyé à la Région qui s'étonnait notamment de notre volonté de développer - encore - une application de mobilité :

Dispositif et application mobilité rurale

Il propose aux habitants d'améliorer leur pratique existante de covoiturage et de stop, en intégrant les transports publics (cars et trains), ainsi que les initiatives des EPCI (navettes autonomes, flottes de véhicules électriques, ...) et les initiatives citoyennes (communautés de covoitages et autos-partages notamment). Il ne s'agit donc pas d'une simple application de covoiturage, il s'agit d'un dispositif de transport complet, spécifique et dédié aux mondes ruraux. Une fois déployé et testé dans la vallée de la Drôme, il sera reproductible à loisir dans tous les territoires ruraux.

Le dispositif est positionné sur les liaisons entre les vil-

lages et les liaisons avec les zones urbaines avoisinantes (ainsi que les lieux stratégiques comme les gares).

Il offre la **spontanéité** du covoiturage dynamique dans une vallée où les pratiques de stop sont fréquentes et **décloisonne** les différents moyens de transport.

Il permet un **triple usage** (totalement anonyme, avec profil social "classique", sécurisé par un tiers de confiance).

Il intègre les **bornes connectées** pour donner l'accès au dispositif à ceux qui n'ont pas de Smartphone ou de connexion 3G/4G, ou d'abonnement suffisant, ou parce qu'ils sont en zone blanche.

L'application intègre les API pour dialoguer avec les **applications régionales** comme Mov'ici et les systèmes de paiement tels que la carte Oura.

Elle passe le relai aux **applications urbaines** et aux applications leader sur le covoiturage longue distance (blablacar ...) et s'intègre dans d'autres applications institutionnelles cohérentes à venir telles que localeo.

L'argumentaire développe tous les aspects de différenciation par rapport à ce qui existe déjà, vous pouvez en faire la demande en attendant qu'il soit mis en ligne. Les bornes sont un des aspects clé les plus visibles. Petit détail intéressant, elles sont conçues par le FabLab pour pouvoir être **fabriquées de façon artisanale par tous**, après une formation ad hoc, par exemple par des entreprises d'insertion, des écoles, des individus qui en ont envie. Autre détail, ces bornes n'ont **pas d'écran**, pour épargner nos campagnes. Un simple bouton permet d'indiquer aux autres la direction voulue et bien sûr l'endroit où l'on se trouve. La maquette taille réelle de la borne connectée sera installée à l'écosite d'ici cet été. Nous avons **besoin de vous** pour rentrer dans le détail des équipements et des emplacements, afin que ce dispositif soit un succès dès les premières mises en oeuvre.

Contact : Vincent Prioul - CCVD

Dossier projet

AMENAGEMENT du VILLAGE

Les travaux d'aménagement du village sont quasiment terminés.

Depuis des dizaines d'années, on évoquait la traversée du village qui se trouvait dans un état lamentable. L'aménagement, la sécurisation de la traversée du village et son embellissement, ainsi que la circulation piétonne, ont été au cœur des réflexions des différentes équipes municipales qui se sont succédées. Nous avons fait de ce projet une de nos priorités.



Il aura fallu le travail des élus durant deux mandats, celui de la commission extra-municipale, de l'équipe de maîtrise d'œuvre MPU MENARD/ARP, l'aide du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, la collaboration du service des routes du département, les nombreuses présentations et réunions publiques, les informations données par « le p'tit saouï » et le site de la Mairie, ainsi que les remarques et suggestions de chacun d'entre vous pour aboutir à cette réalisation.

Celle-ci s'avère conforme à nos attentes tant du point de vue de la circulation, du stationnement, de l'accessibilité des locaux, de la gestion des eaux pluviales, de la sécurisation des parcours que de la qualité des espaces publics de notre village et donc de la vie quotidienne à Saoû, aussi bien pour les habitants que pour les touristes.

Nous vous avons annoncé un hiver difficile du fait des travaux, il le fut. Circulations et stationnements gênés, transports scolaires perturbés, accès aux commerces, services et logements compliqués, poussière, bruits...

Toutefois grâce à la compréhension, à la tolérance et la bonne volonté tant du personnel des entreprises que des Saoûniens les choses se seront passées dans des conditions optimales et nous vous en remercions. Ces désagréments

seront, nous le souhaitons, vite oubliés au regard du résultat obtenu.

La traversée de Saoû ne sera plus comme avant, la route de Crest réaménagée, la placette et la place de l'Horloge unifiées, la place de l'Eglise et la place du Picodon recomposées, tous ces espaces qui rendus à leur destination première, bénéficiant d'un traitement paysager et d'une importante végétalisation lui confère un aspect plus chaleureux en accord avec son cadre naturel. Ce nou-

veau visage de notre village amène également de nombreuses réponses aux difficultés du passé.

Ce sont de nouvelles règles de circulation et de stationnement : limitations de vitesse, circulations piétonnes, zones de rencontres, arrêts 10 minutes, places réservées aux personnes à mobilité réduite, sécurisation des abords de l'école, de la salle des fêtes, de la bibliothèque et de la mairie. Tout cela va, bien entendu, engendrer de nouvelles contraintes. Chacun de nous devra s'y adapter et respecter les nouvelles règles et les nouveaux aménagements.

Un point noir toutefois au tableau, la non réalisation du parking de la Vèbre sera pénalisante car elle nous prive de 14 places de parking où elles s'avèrent plus que nécessaires. Le propriétaire des 300m² nécessaires à l'opération refuse le projet. Une procédure de déclaration d'utilité publique est en cours et mènera à une vente à l'amiable ou à une expropriation des 300 m² nécessaires à la création de ces places de stationnements à terme. Ce projet de parking, tel qu'il a été conçu par la maîtrise d'oeuvre, vise à optimiser, à améliorer et à paysager le stationnement actuel qui se fait le long de la route et qui n'est pas optimal.

Notons également que grâce à l'implication des entreprises les délais de réalisation ont été tenus et que toutes

Dans le budget et dans les délais !

les activités de notre village ont pu reprendre normalement ce printemps.

Sur le plan financier le budget a été respecté bien qu'il nous ait fallu adapter, modifier et affiner le projet au cours

tous sur la fiscalité communale de 570 habitants. Heureusement une gestion rigoureuse depuis 4 ans et un budget de l'eau très sain nous ont sortis de l'impasse. En effet nous avons pu affecter tous les travaux liés aux eaux



de sa réalisation. En effet nous avons projeté une enveloppe de 1,205 M€ TTC (études, frais annexes, travaux), celle-ci est respectée sachant que l'ouverture des plis nous a été favorable et que nous n'avons pas réalisé le parking de la Vèbre (cette somme sera mobilisable si la situation se débloque). Le coût global s'élève ainsi à 1,194 M€ TTC (dont 47.682€ TTC parking Vèbre).

Nous espérons obtenir 80 % de subventions pour financer ce projet, ce qui en général le cas, nous ne sommes parvenus à atteindre que 50% de financement :

- . le Département 390.000€, montant réglementaire de droit commun, sans tenir compte du trafic généré par la forêt et bientôt l'Auberge des Dauphins, et ce malgré les économies réalisées sur la voirie départementale ;

- . l'Etat 125.000€, montant réglementaire de la DETR ;

- . la Région 50.000€, dans le cadre du contrat de ruralité ; soit au total 565.000€.

Les 629.000€ restant ont dû être assumés par la commune et son budget de 400.000€, c'est-à-dire par nous

pluviales, soit 200.000€, sur notre budget de l'eau. Cela nous a permis de réduire les emprunts à 280.000€ sur le budget général pour les travaux et 165.000€ pour financer l'avance de TVA qui sera partiellement remboursée l'année prochaine) et ne mettre en péril ni notre capacité d'autofinancement ni les finances de notre commune.

En résumé c'est 3 ans de concertation et d'études, 6 mois de travaux, 1.194.000€ TTC de dépenses, 565.000€ d'aides publiques, 629.000€ de participation de la commune (dont 200.000€ de TVA, remboursée à hauteur de 163.000€) et surtout, de nombreuses années de vie pour cette réalisation.

Le Maire et les élus invitent tous les habitants à l'inauguration qui aura lieu le dimanche 30 juin 2019, en présence des partenaires, du maître d'oeuvre, des entreprises, des financeurs et des élus de Saoû.

Ce même jour nous inaugurerons le terrain multisports, nous commémorerons le 75ème anniversaire du bombardement de Saoû et nous nous retrouverons pour le repas communal annuel.



Dossier Ecoter

Biodiversité mon amour, suite

Dans le p'tit Saoû #23 de mai 2017, nous avons présenté les recommandations du cabinet ECOTER pour toutes les actions que l'on pouvait entreprendre au niveau municipal. Voici la suite de l'étude qui présente les actions possibles pour tous les habitants et pour les acteurs professionnels.

AU NIVEAU DES CITOYENS : ACTIONS POSSIBLES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Favoriser la biodiversité sur la commune de Saou à travers des actions simples à mettre en compte par les différents acteurs : municipalité, habitants et acteurs socio-économiques.

Cette note propose à la municipalité de la commune de Saou une liste d'actions à entreprendre à différents niveaux pour favoriser la biodiversité sur la commune et participer ainsi à conserver au moins localement ce patrimoine naturel. La commune accueille une biodiversité très riche et diversifiée et a de ce fait une responsabilité dans son maintien et sa durabilité pour que les générations futures puissent également s'en émerveiller et en avoir les bénéfices non marchands.

La biodiversité, c'est l'ensemble des êtres vivants (faune, flore, champignons) qui sont présents sur une zone délimitée, et les liens biologiques qui les lient ensemble. Ces êtres vivants interfèrent et interagissent effectivement ensemble pour former un écosystème. Plus un écosystème est complexe, plus il est stable et résilient. Le maintien de la biodiversité est un gage de milieux naturels en bonne santé, capable de résister à des "coups durs" (climatiques, invasions d'espèces exogènes...).



La biodiversité, actuellement en déclin à l'échelle mondiale (6ème grande extinction), est l'affaire de tous et de chacun. Car des milieux naturels en bonne santé c'est aussi essentiel à la santé des Hommes, à la qualité de leur cadre de vie, à la production d'une alimentation saine et qualitative. Il s'agit en outre d'un patrimoine qui peut être le support d'une vie économique.

Des décisions et des actions de tous les jours permettent de prendre en compte la biodiversité, de joindre l'utile à l'agréable, voire au nécessaire.

La commune de Saou accueille une biodiversité extraordinaire avec de nombreuses espèces végétales et animales rares et protégées. De grandes surfaces de

milieux naturels et agricoles sont en bon état de conservation et permettent l'expression de cortèges floristiques et faunistiques très diversifiés.



Comment favoriser la biodiversité chez soi ? C'est facile !

Chaque citoyen peut aussi faire les gestes favorables à la biodiversité :

- . Aucune utilisation de pesticides de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides), en particulier les granulés anti-limaces qui tuent les hérissons qui se nourrissent notamment de limaces) ; préférer les solutions alternatives et efficaces (purins d'ortie ou de préle, etc.).



- . Préférer les haies champêtres et riches en espèces mellifères (favorables aux abeilles, aux oiseaux, auxiliaires des jardins) au "béton vert" (haies

monospécifiques de Laurier, Chamaecyparis, etc.).

- . Rendre les clôtures "perméables" à la petite faune (Hérisson, Belette...) pour éviter le fractionnement des territoires (prévoir quelques petits passages de 20x20 cm au pied des clôtures grillagées).

- . Eviter de tailler les haies pendant la saison de reproduction des oiseaux pour éviter la destruction des nids et/ou un risque de prédation accrue (préférer les travaux entre octobre et février) ;

- . Planter des variétés anciennes et locales de fruitiers ;

- . Favoriser les sites de reproduction des oiseaux et des chauves-souris (nichoirs, aménagements de bâtis...), en fai-



Tout le monde peut intervenir

sant attention à éviter les petits désagréments de leurs activités.

. Favoriser les insectes butineurs (abeilles solitaires par exemple) et les auxiliaires des jardins avec de nombreux petits aménagements éparpillés dans le jardin, plutôt qu'un seul "hôtel" à insecte.

. Garder une "petite zone sauvage" dans le jardin : laisser les plantes monter et fleurir, c'est important pour de nombreuses espèces, qui s'avèrent être aussi des auxiliaires précieux du jardinier. La chenille du Paon du jour se nourrit sur l'Ortie !

. Prendre soin des vieux arbres, les entretenir : ce sont des HLM à biodiversité (oiseaux, insectes, chauves-souris, mammifères...). Ils sont nombreux sur la commune.

. Gérer ses parcelles forestières de manière écologique : éviter les coupes rases sur de grandes surfaces, conserver du bois mort au sol et sur pied, favoriser une diversité des essences arbustives et arborescentes, éviter les travaux pendant la saison de reproduction des espèces et de végétation des arbres.

. En cas de possibilités de nourrissage des oiseaux en hiver : veiller à ce que le point de ravitaillement (aérien et au sol) soit hors de portée des chats. Préférer les graines de Tournesol bio ; les boules de graisses du commerce sont souvent confectionnées avec de l'huile de palme et des graines parfois originaires d'Amérique du sud. Ne pas oublier un récipient plat d'eau, changé régulièrement.

Alignement de vieux Saules et de vieux Chênes à Saou : arbres remarquables et patrimoniaux, véritables HLM à biodiversité

Exemples de jardins aménagés en gestion différenciée :

Le cheminement principal est tondu ras mais les abords sont tondu tardivement, au début de l'été ou à la fin de l'été selon les secteurs : cela étale la repousse des fleurs dans l'été et à l'automne. Il y a alors plus de floraisons d'espèces et de nourritures pour les insectes dans le temps.

+ de fleurs dans le temps = + d'insectes = + d'oiseaux, = + de vie et de biodiversité

Photos : sud77-ecologie-developpementdurable.overblog.com

AU NIVEAU DES ACTEURS ECONOMIQUES : ACTIONS POSSIBLES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Quelques actions peuvent aussi être envisagés

. Transition rapide vers l'abandon des pesticides dans l'agriculture et choix d'un assolement d'espèces adaptées aux conditions de sol et de climat.

. Prendre soin des vieux arbres et des haies.

. Equipement des locaux, hangars... avec des dispositifs favorables aux oiseaux, aux chauves-souris permettant une lutte intégrée contre certains ravageurs des cultures.

. Gestion écologique des dépendances vertes (fauchage tardif).

La riche biodiversité de la commune de Saou est une

chance. Sa protection ainsi que celle l'environnement en général, donne un sens à l'humanité.

Pipistrelle commune : espèce souvent découverte derrière un volet peu utilisé. C'est une précieuse alliée de nos nuits tranquilles car elle chasse des milliers de moustiques chaque nuit !



Fusain d'Europe : on se sert de son charbon pour dessiner et ses fruits égailent de couleurs vives les haies en automne

Le Machaon : papillon splendide qu'il est facile d'attirer dans son jardin en le fleurissant et en cultivant des ombelli-

fères (carotte, fenouil...) qui sont les plantes nourricières de sa chenille.



Le Rougequeue noir (mâle) est un hôte régulier des maisons, granges et jardins. Son chant commençant comme du papier froissé est caractéristique.



Tribune libre

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

La cosmo-chronique de Marc Buonomo

« - Salut Marc ! Alors, ça se passe bien l'astronomie au village ?

- Paul ? C'est toi, Paul Castelnau ? Quelles nouvelles ?
- Oui, je me promène dans la Voie Lactée et ma foi (parole de pasteur !) ça va pas mal !
- Bien ! Ecoute, justement, je propose parfois des soirées d'observation au village et je vais désormais écrire régulièrement une chronique dans le « Petit Saoû ». Un clin d'œil vers le ciel. »

L'observation du ciel est un moment d'évasion, un émerveillement des pupilles, mais aussi une aération de l'esprit, une ventilation philosophique, et une curiosité, une envie de comprendre, un mélange heureux de poésie et d'ébullition intellectuelle. Cette cosmo-chronique ne donnera pas les éphémérides et les événements célestes à observer, je vous recommande pour cela la lettre mensuelle de mon ami Guillaume Cannat www.leguideduciel.net. Mon propos sera plutôt d'attirer l'attention sur des choses simples, des observations ou des questionnements du quotidien.

Prenons ce joli panneau que l'on peut voir aux entrées de notre village : « Extinction éclairage public ». Quelle belle initiative que d'économiser de l'énergie et de per-

mettre de couper ces « paranuits », ces lampadaires urbains qui nous coupent du ciel nocturne en nous aveuglant. Cette pollution visuelle est la plaie des astronomes et des observatoires. Quasiment aucune vue de nos paysages aujourd'hui n'est exempte de cette brume lumineuse qui voile une zone très large du ciel et ferme aussi nos modestes pupilles, nous privant ainsi des splendeurs profondes de la voûte céleste. Sur ce panneau donc, on voit réapparaître les étoiles et la lune ... Mais ... Faut-il nécessairement la nuit pour voir la lune ? Quelques observations en plein jour prouvent le contraire bien sûr.

Je vous invite à regarder d'un peu plus près le dessin du croissant lunaire sur le panneau... A votre avis, à quelle heure, et dans quelle direction faut-il regarder pour observer le croissant dans cette position ? ... Ce questionnement, pas si anodin, nous donnera un éclairage (sans jeu de mot évidemment...) sur les phases de la lune, dont nous causerons dans la prochaine cosmo-chronique !

D'ici là, bonnes observations et un petit clin d'œil taquin au dessinateur qui a conçu ce panneau... Bons ciels, beau printemps,

Marc Buonomo

Citation

“Une autre source de bonheur est d'être exempt de préjugés, et il ne tient qu'à nous de nous en défaire”

Emilie du Châtelet



Agissons localement : la 5G

L'arrivée imminente de la 5G (ultra haut débit mobile) nous préoccupe et nous donne l'envie d'agir même si pour notre petit village le problème ne se posera sûrement qu'un peu plus tard.

Dès 2020, au moins, une grande ville de chaque état membre de l' U.E. doit être couverte par la 5G. Gigantesque opération financière pour les industries de télécommunication, le déploiement précipité de la 5G, sans aucune recherche indépendante préalable sur le plan santé et liberté individuelle, ont amené 170 scientifiques du monde entier à demander à l'O.N.U. un moratoire sur le développement du réseau.

"Si les plans de l'industrie des télécommunications pour la 5G se concrétisent, pas un être humain, pas un mammifère, pas un oiseau, pas un insecte et pas un brin d'herbe sur terre, quel que soit le lieu de la planète où



il se trouve, ne pourra se soustraire à une exposition, 24 h sur 24 et 365 jours par an, à des niveaux de rayonnement de radiofréquences qui sont des dizaines voir des centaines de fois supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui."

Sans compter l'atteinte à la liberté individuelle que cela implique. Une vague de résistance enflé dans plusieurs pays ; certaines villes comme Bruxelles, Genève, ou même Palm Beach en Floride, s'opposent à l'installation de la 5G.

Nous pourrions sans doute agir concrètement et localement au moment voulu. Pour le moment peut-être qu'il est plus efficace de soutenir des actions de plus amples envergures comme celle de Michèle Rivasi, députée européenne, ou adhérer à des associations nationales ou internationales, déjà existante et signer les différentes pétitions qui circulent.

Hélène et Patrick

la vie locale

Les textes de cette rubrique proviennent des associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Envie d'agir localement ?

Du nouveau à Saoû et pour le Haut-Roubion !

Peut-être avez-vous vu les affichettes ou simplement entendu parler de la riche réunion du dimanche 24 mars à la salle des fêtes de Saoû et intitulée « Envie d'agir localement ? ». Nous étions environ 35 des villages alentours et avons été efficaces (NB : depuis, les différents groupes comptent un total de 60 personnes !).

Les idées et envies de chacun ont été réparties entre les 8 thématiques suivantes :

- Vie associative - Plantations - Mobilité - Finances - Énergie - Lien social - Jeunesse - Autres -

Suite au passage en revue de chaque idée, chacun a pu voter pour seulement 3 d'entre elles, à la suite de quoi les groupes d'action suivants ont été formés :

. Plantations (Incroyables Comestibles / fleurs / fruitiers)

. 5G (soucis de santé & libertés ; comment la contrer)

. Réduction des déchets (...vers le zéro déchet)

. Mobilité (partage de véhicules)

. Lieu associatif (mutualisation d'objets / partage de savoirs etc)

. AMAP Bois-bûche (bois de chauffage solidaire et durable, alternatives en gestion de la forêt)

Si vous souhaitez faire partie des groupes ci-dessus ou simplement être tenus au courant des avancées, envoyez un petit mail sur gensducoin@gmail.com en précisant bien quel(s) groupe(s) et nous ferons passer aux divers référents.

Jean-Jacques et Marion

Agissons localement AUTOS PARTAGES



Le groupe baptisé « SupermobiliséSaoû » souhaite engager une démarche / Réflexion-Action sur l'éco-mobilité, les déplacements dans et à partir de nos trois communes...

Notre première action vise à créer une dynamique d'autos-partages de véhicules... (avec bien sûr contrat de participation financière). Alors...

- Vous avez un véhicule que vous êtes prêt(e) à mettre à disposition occasionnellement ou régulièrement ?

- Vous pouvez avoir besoin, occasionnellement ou régulièrement, d'un véhicule pour un déplacement ?

Merci de vous faire connaître en nous contactant « supermobilisesaou@framalistes.org » ou , si vous n'êtes pas familier d'internet, au 06 80 72 83 84 (Dom).

Le groupe

Agissons localement PLANTATIONS

Parmi celles et ceux qui se sont rencontrés dimanche 24 mars, une partie a manifesté son intérêt pour les plantes, leur culture et surtout leur partage.

Ainsi ils-elles ont évoqué leur envie de fleurir le village pour les abeilles et autres insectes ; de planter des arbres fruitiers avec les enfants sur les lieux publics ; et même d'organiser une culture collective de pommes de terre, qui donnerait lieu à une belle fête de récolte. Cette fête serait également l'occasion de se découvrir, se rencontrer, de réunir petits et grands dans un moment convivial et porteur de sens.

L'échange de savoir est aussi au cœur des discussions du groupe qui souhaiterait dans les temps à venir organiser des ateliers thématiques autour du jardin (greffe, taille, bouturage, techniques de jardinage...).

Ce groupe de travail aux mains vertes s'active donc autour de ces projets d'autonomie alimentaire, de partage des connaissances et de création de lien social. Pour celles et ceux que cela intéresse, n'hésitez pas à me contacter sur ce mail : riffartnans@posteo.net pour être intégré-e à la liste de diffusion internet.



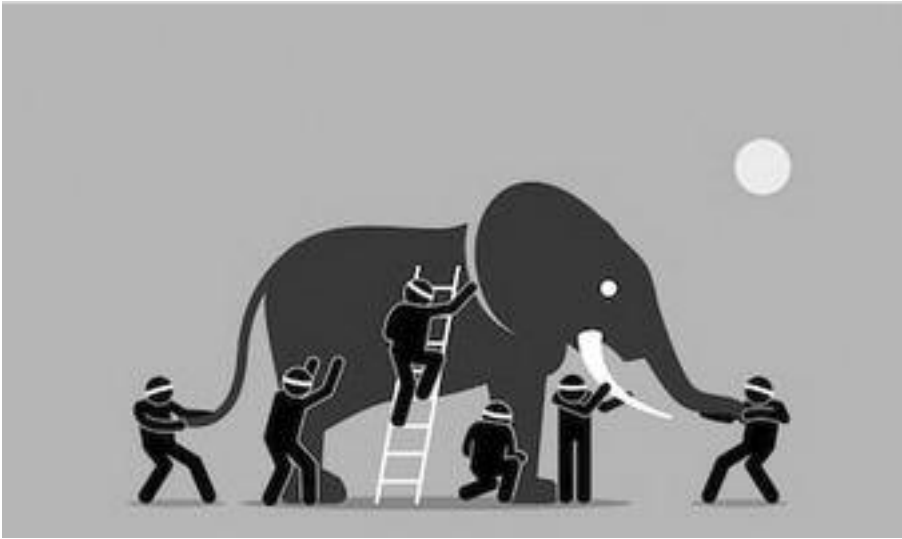
[image du "Manuel de Transition" de Rob Hopkins]

Agiçons localement

LE LIEU

Investir un lieu associatif pour nos idées communes !

ginkgo bilobas d'actions citoyennes locales : rendez-vous couture, animations à l'adresse des plus jeunes, moments de jeux (supports bois, etc), ateliers culinaires et de dégustation, réparations diverses entre habitants, partage de graines, prêts de matériel, soirées à thèmes... Un lieu d'échanges et de rencontres !



Suite à la très riche réunion du dimanche 24 Mars (voir ci-dessus), une des propositions qui a fédéré beaucoup d'optimisme est celle de la création d'un lieu qui précisément hébergerait les jeunes pousses comme les vieux

Et vous ? Et toi ? Voudriez-vous contribuer à la liste de bonnes idées soit par envie soit en proposant vous-même une animation ? Les deux premières réunions qui se sont tenues privilégient le lien, la mixité et les partages inter-générationnels. L'équipe porteuse voudrait établir un agenda « semaine type » afin d'étudier les meilleures possibilités de locaux en partenariat avec la commune. A vous de

nous faire passer des propositions de vive voix (en menant l'enquête) ou directement sur cette boîte mail : gensducoin@gmail.com.

Comme le disait l'artiste Ben : Gardarem lou sourire !

Du vin à Saou. Suite...

Dans le précédent "petit Saou" nous vous annonçons le projet de création d'un vignoble à Saou, projet qui est désormais réalité !

Les 27, 28 et 29 mars, les 1ères plantations ont eu lieu chez Daniel Gilles, Julien et Mathieu Mallet, Raphaël Paillot ainsi que Claude et Laurence Navarre. Travail effectué mécaniquement par une entreprise de Orange, d'une extrême précision car guidage GPS, et positionnement simultané du tuteur métallique et du greffé-soudé avec distribution d'eau à chaque plant. Quelques agapes ont ponctué cet évènement fondateur, et chacun aura le sentiment d'un beau travail accompli et d'une joie certaine !



Les photos d'avant guerre de Daniel montrant les vignobles des travers, semblent pouvoir renaître...

Cependant, la tâche est encore longue et de pénibles efforts sont encore à

accomplir. Les premiers bourgeons apparaissent, mais ce n'est qu'à l'automne 2021 que nous accéderons à la première récolte.

La motivation de Didier Cornillon, et l'enthousiasme de chacun des protagonistes, devront maîtriser cette culture nouvelle, accepter les caprices de la météo, afin de prouver l'excellence du terroir saouzien. L'énergie déployée par chacun, la volonté et l'engouement collectif, laissent sup-



poser un avenir prometteur.



Mais ceci n'est qu'une 1ère étape, car à ces 3 ha, doivent suivre rapidement de nouvelles plantations importantes dès l'année prochaine.

Désormais, le paysage déclinant truffières, lavandes, et autres cultures, s'enrichit de syrah, marsanne et roussanne. Une nouvelle synergie au pied des rochers qui fera nous l'espérons, le plaisir de tous les épicuriens !

Une bougie pour l'épicerie

Déjà 1 an... 1 an que Philippe sourit devant ses grandes vacances, 1 an que nous avons créé une équipe de 5 femmes pour le remplacer (il fallait bien ça !).

Le bilan ? Beaucoup de sourires, plein de clients, 3 salariées et 1 emploi estival, 108 fournisseurs dont 100 fournisseurs de produits locaux artisanaux, une moyenne de 1100 oeufs vendus par semaine ! Des changements réguliers influencés par vos remarques, vos besoins, vos attentes.

Nous avons repris l'activité vente de gaz de Claudine Jossaud le 2 novembre, nous distribuons toujours le Dauphiné à ses fidèles lecteurs, mais désormais, le rayon presse laisse sa place pour plusieurs raisons : peu de ventes, aucun choix sur les titres présentés, des heures



de travail sur la gestion des invendus, et surtout TROP de déchets. Cet emplacement sera désormais dédié à un «bazar éco-responsable » avec du cirage, du papier cuisson recyclable, des sacs à vrac, des jeux pour enfant en matériaux propres, et moult choses pas du tout indispensables mais qui nous ravissent : corde à sauter, pâte à modeler mangeable, peinture à la main, panier vapeur, moule à pain perforé, cuillère à olives, etc...

Merci à tous de venir si nombreux fréquenter notre commerce, merci de nous aider chaque fois que nous avons besoin de bras, merci de nous encourager encore et toujours.

Une dernière chose à vous dire ? Nous vous invitons à partager une soirée pour « Les 1 an de l'Épicerie » le Jeudi 27 juin à 18h, comme l'année dernière venez nombreux et heureux ! « dress code de la soirée : portez des fleurs ! » chemise, maillot, jupe, short...

Laure, Magalie, Faustine, Sophie et Vanessa

Une annonce à passer ?

. Vous souhaiteriez emprunter du matériel, un vêtement technique...

. Vous partageriez un co-voiturage,

. Vous voulez donner quelque chose dont vous n'avez plus usage,

. Vous pouvez offrir un service,

. Etc.

Alors n'hésitez pas, un tableau est disponible à l'épicerie du village et vous permet d'écrire votre annonce.

N'oubliez pas de mettre votre prénom et votre numéro de téléphone.

Free'p

Cette année encore, Free'p a fait un carton plein.



"La free'p c'est un état d'esprit, c'est un week-end de partage et de convivialité !"

Nathallie

Fermeture de l'Auberge de l'Estang

Une aventure à Saoû, à l'Estang et dans la restauration commençait il y a 23 ans.

Une belle tranche de vie que nous avons partagée avec vous. Evidemment des embuches et des tracas mais volontairement nous ne gardons que le meilleur, c'est-à-dire de beaux moments partagés puisque vous êtes venus très nombreux(ses) à l'auberge.

Une nécessaire page se tourne avec beaucoup de tranquillité.

Il est temps d'arrêter ce métier passionnant, mais aussi physiquement éprouvant, pour nous préserver.

Nous gardons, dans nos coeurs, les précieuses rencon-

tres qui nous ont enrichies et ravies.

L'auberge devient une résidence principale à partir du 22 juillet, celle d'Eric, Nathalie et Louise leur fille. Venant de Valence, ils ont eu le coup de coeur que nous avons eu et qui rend leur arrivée si naturelle.

Le dimanche 28 juillet nous vous invitons à passer, trinquer, grignoter, rire, bavarder etc pour partager ce dernier dimanche à l'auberge dans la joie et la bonne humeur, tout simplement. Alors au 28 juillet TOUTE LA JOURNEE avec grand plaisir et sans réservation !!

Christine et Martine

Du Veyron à la Vèbre

Trois temps forts à venir :

- L'inauguration de la « Promenade de La Chaux » à Saoû, a priori juste avant la Foire aux Fruits d'Hiver. Nous en profiterons pour rebaptiser l'arbre du Jumelage replanté après les travaux d'aménagement du village.

- La Chaux rend hommage au 50 ans du festival de Woodstock : 3 jours de concerts les 15, 16 et 17 août. Renseignements Bernard Foray-Roux : bernard.foray-roux@orange.fr

- Nous préparons le Marché Artisanal de La Chaux où nous allons transformer notre stand en village drômois. Si vous ne connaissez pas La Chaux c'est une bonne occasion de nous y accompagner (hébergements gratuits et transports collectifs).

Les éditions de La Galipotte

La Galipotte continue son petit bonhomme de chemin (4 livres publiés en 2018) avec pleins de projets pour 2019. Nouvelle adresse : 8 impasse des Auches 26400 Saoû.

La Galipotte aura un stand au salon « Etonnants Voyageurs » à Saint-Malo les 8, 9 et 10 juin.



A la découverte de la forêt de Saoû

L'association organise :

- La fiche de randonnée (2 jours) la « Boucle des Huguenots dans la forêt de Saoû » est disponible à l'OT et sur le site de randonnées du Département. Merci à tous ceux qui nous ont aidé à la réaliser.

- La Journée de formation sur la forêt de Saoû avec le Département le 29 mai. La session est déjà complète mais il y a une liste d'attente ouverte. Le cap des 150 stagiaires formés a été dépassé !

- La Journée du Handicap et de la famille le 25 juin avec les centres Plovier, Fontlaure, Val Brian et Beauchastel (invité d'honneur). Grand concert collectif avec la participation des enfants de l'école de Saoû. Organisation et renseignements : Marie-Claude Gresse, Martine Guillerme, Christian Ducros et Bernard Foray-Roux.

- La promenade musicale de Saoû Chante Mozart a été

confiée à l'association qui organisera le 15 juillet un tour du Roc en association avec les Murets d'Art et les musiciens de Philippe Bernold. Renseignements et inscriptions auprès de Saoû chante Mozart ou de l'OT de Saoû.

ATTENTION Dossier « Moulin à huile de noix de Saoû ». Le dossier confié par la Mairie à l'association est bien parti et les crédits nécessaires aux travaux sont en cours de collecte. Parmi les aides financières envisagées l'association lance une souscription auprès de la population : particuliers, entreprises et associations (déductible des impôts à hauteur de 66%). Deux associations ont déjà répondu et versé une participation : les Quatre Saisons du Pays de Saoû et...La Découverte.

Le moulin accueillera des visiteurs le 19 mai (de 10 à 12 et de 14 à 16 heures) à l'occasion des Journées Européennes des Moulins. Une bonne occasion de souscrire ?

Renseignements : 06 19 99 04 06 ou decouverteforet-saou@gmail.com



Sillon, itinéraire Art Drôme

ART CONTEMPORAIN, AGRICULTURE, PATRIMOINE, BIEN-ÊTRE, MOBILITE DOUCE... C'est bientôt!!!

Du **30 mai au 16 juin** 2019, SILLON propose un parcours artistique et des rencontres sur six communes de la Vallée du Haut Roubion : Saoû, Soyans, Francillon sur Roubion, Mornans, Poët Célard et Félines sur Rimandoule.

Vous pourrez découvrir les oeuvres de **37 artistes** aux pratiques contemporaines. Le parcours est complété par la participation de **5 fermes** qui accueillent des journées de découverte et des rencontres sous forme de **pratique artistique**, de **balades nature** ou encore d'**écoutes sonores** pour se mettre en mouvement et tracer son SILLON dans différentes directions. L'entrée aux expositions est libre et les ateliers sont pour la plupart en participation libre.

A Saoû, la **Chèvre qui Saouïrit** sera ouverte le vendredi 31 mai de 10h30 à 18h avec accueil et découverte de la ferme, l'**exposition Roubion du collectif Bigre** ! et un atelier de pratique artistique autour de la nature et du Land art proposé par **Myriam du Manoir** de 14h à 16h30. Ouvert à tous. Inscriptions : itineraire@art-drome.com / 06 77 94 22 32

La **Ruche Colombe** sera ouverte le samedi 1er juin de 10h30 à 18h avec accueil et découverte de la miellerie, écoutes de **création sonores sur les abeilles** et une balade sensorielle et chorégraphiée proposée par **Soizic** de 14h à 17h avec goûter partagé et dégustation de miel. A partir de 7 ans. Inscriptions : soizicdancey@gmail.com / 06 07 11 98 12

Les expositions seront ouvertes de 10h30 à 19h30

Le week end de **l'Ascension** : 30 et le 31 mai, le 1er et le 2 juin



Le week end de **Pentecôte** : 8, 9, 10 juin

Le week end du : **15 et 16 juin**

Le parcours fait 40 kilomètres en tout et certaines étapes peuvent être réalisées en randonnée, en vélo, en roulotte ou avec des ânes. Des vélos électriques prêtés par la Communauté de Communes du Val de Drôme seront à disposition à l'Atelier



Chroma pour prendre le temps de la découverte autrement et encourager la mobilité douce.

Il y a aura à

Saoû quatre lieux d'exposition :

Le **Temple** qui accueillera une installation de **Arnaud Vasseux**.

La "**folie**" qui accueillera une proposition de **l'ESAD** ,

école des beaux-arts de Valence Grenoble.

Le **Cabanon-château** qui accueillera le travail de l'artiste **Vanessa Fanuele**, peinture et sculpture.

L'Atelier **Chroma** qui proposera l'exposition collective '**Less than 30 or about**' avec des oeuvres papier ou des petits formats des artistes exposés.

Dans le village vous pourrez emprunter la **calèche** de Hugues Athénol du Relais du temple à Mornans qui emmènera des visiteurs d'un lieu à l'autre.

Vous pourrez déguster un menu spécial proposé par **l'Oiseau sur sa branche**.

Le programme complet est disponible sur le site **www.art-drome.com** et à l'Office de tourisme !

Vous rencontrerez peut-être des étudiants ! Les étudiants de première année de l'Ecole d'art et design de Grenoble Valence travaillent avec leur professeur Tom Henni pour préparer une oeuvre pour la Folie et seront en stage de médiation sur certains lieux. Sept étudiants du master Espace et design de l'école d'art annecy alpes viendront passer une semaine en immersion pour réaliser un projet du 22 au 31 mai.

Quelques rendez vous en attendant l'ouverture des expositions :

Le 3 mai a eu lieu une journée ouverte pour rencontrer Arnaud Vasseux au Temple de Saoû (les élèves de l'école de Saoû y seront le matin). Venez découvrir les processus de création et de mise en place d'une oeuvre In-situ !

Le 7 mai a eu lieu une cartopartie à Bourdeaux en collaboration avec la conservation du patrimoine du département pour renseigner la carte interactive du patrimoine de la Drôme.

Le 16 mai de 14h à 17h30 à l'Office du tourisme : Rencontre et conférences de Pascal Thevenet, enseignant en esthétique et l'histoire de l'art à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne.

De l'art à l'art contemporain : sillon ou cahot ?

'L'art contemporain déroute par la diversité de ses formes, au point de ne plus apparaître comme art, au prix de donner le sentiment que c'est n'importe quoi'. Venez découvrir en toute simplicité certaines clés de compréhension de l'art contemporain !

Le 30 mai à 19h Inauguration au Château du Poët Célard en présence des artistes et des producteurs. dégustation de produits locaux / Dj set: Dj Rabbeat (Lyon). Vous êtes tous les bienvenus !

Et l'école ? Les artistes en herbe participent eux aussi !

Deux rencontres de préparation ont eu lieu à l'école le 29 mars et le 5 avril. Le 3 mai les trois classes de l'école primaire ont rencontré Arnaud Vasseux, professeur de sculpture et volume à l'école des Beaux-arts de Nîmes depuis 2006, préparant une installation dans le Temple.

Les élèves de CM1-CM2 rencontreront Vanessa Fanuele qui expose en ce moment à la Galerie Polaris à Paris. En classe les élèves vont travailler sur ses paysages de forêt avec présences animales. Le 28 mai, elle viendra partager

sa technique et les élèves pourront l'accompagner au Cabanon-château pour découvrir les oeuvres qui seront exposées.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont également prêté leurs voix pour raconter l'histoire du Temple d'après le travail effectué l'an dernier avec Bernard Foray-Roux, qui lui aussi nous a raconté l'histoire de Roche Colombe. Les enregistrements seront disponibles à l'écoute sur le site et dans le Temple.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident et partagent leurs savoirs: habitants, hébergeurs, restaurateurs, agriculteurs, élèves et enseignants, conteurs, curieux et propriétaires des lieux.

L'association L.A.M.I.S basée à l'Atelier Chroma se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Contactez Bastien au 06 77 94 22 32 ou écrivez-nous à itinaire@art-drome.com.

L'accueil dans les lieux sera réalisé en majeure partie par les étudiants de l'école des beaux-arts de Valence-Grenoble.

NOUS SOLLICITONS LES BONNES ÂMES QUI SOUHAITERAIENT NOUS AIDER ET PARTICIPER A L'ACCUEIL DANS LES LIEUX D'EXPOSITIONS. NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE ET COMPTONS SUR VOTRE SOUTIEN ! MERCI

A bientôt dans le Sillon !

L'équipe ITINERAIRE ART DRÔME

Saoû chante Mozart fête ses 30 ans

Pour souffler les trente bougies d'un festival qui a le vent en poupe, prenons tous une grande inspiration pour chanter Mozart dans la drôme du 30 juin au 23 juillet prochain : puissent les instruments à vent dont les plus grands chefs-d'œuvre inspirés et colorés seront donnés lors de cette édition anniversaire - et auxquels se mêleront au gré des concerts les cordes, le piano, le chant - faire vibrer à leur tour votre corde sensible ! Car Mozart ne manquait pas d'air...

Voici le programme du grand week-end de Saoû : du samedi 13 au lundi 15 juillet !

Samedi 13 Juillet - Saoû - dans tout le village - de 18h30 à 22h30 : **la nuit de Saoû**.

« Mozart sans cravate » avec les artistes du festival où les arts culinaires viendront contrepointer la musique... une déambulation dans le village pour tous les goûts ! - Tarif unique : 35€ (concerts + buffet dînatoire hors boissons).

Dimanche 14 juillet - Saoû - Eglise Notre-Dame - 17h : **a cup of tea ?**

Cinq chanteurs anglais a cappella pour une cantate imaginaire qui traverse les siècles. Moment de grâce et de recueillement ! Apollo5 - Ensemble vocal : Mozart, Pérotin, Monteverdi, Schumann, Byrd. - Tarifs : de 7.50€ à 28€

Dimanche 14 juillet - Saoû - Château d'Eurre - 20h : **Bernold and friends**.

Traditionnelle soirée d'amitié avec Philippe Bernold : l'occasion d'entendre notamment le quintette pour vents et piano que Mozart considérait comme sa meilleure œuvre. Philippe Bernold, flûte - Hélène Devilleneuve, hautbois - Pierre

Génisson, clarinette - Julien Hardy, basson - Jacques Deleplancque, cor - Marie-Josèphe Jude, piano - Tarifs : de 15€ à 33€.

Lundi 15 Juillet - Saoû - Office du tourisme - 10h : **Balade et ballades**.

Randonnée au départ de Saoû ponctuée d'haltes musicales insolites par les artistes du festival. Durée : 2h de marche. - Tarif unique : 12€. En cas d'intempérie, la soirée du samedi 13 et la randonnée du lundi 15 juillet seront annulées et les billets remboursés.

Billetterie : www.saouchantemozart.com

L'achat de billets sur le site internet est vivement recommandé car ce concert est numéroté et vous pourrez ainsi visualiser votre siège.

Office de tourisme Saoû :

04 75 63 10 88.

Permanence téléphonique au bureau du festival : 04 75 41 00 18.

Mardi et mercredi de 14h à 17h - jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30.

En tant que résidant de Saoû, bénéficiez de places à 10€ pour les deux concerts du dimanche 14 juillet. Achat et retrait des billets auprès du bureau du festival uniquement. Attention, le nombre de places est limité !

Appel à bénévole : et si vous nous rejoigniez le temps d'un week-end pour participer à la réussite du festival ? Nous avons toujours besoin d'aide pour l'accueil du public ! Renseignements et inscriptions auprès d'Anne-Laure via :

contact@mozart-festival.fr



Fête du Picodon 2019

Le CA élu à l'automne 2018 a, comme la mission lui en avait été confiée par l'AG, commencé ses travaux, avec les personnes qui s'étaient portées volontaires, par une réflexion sur le devenir et le format de la fête.

Revenant sur les propositions régulièrement faites de débaptiser la fête de juillet, d'en faire une simple fête de village, sans foire, et de déplacer le grand marché aux picodons en mars ou avril (période plus favorable à la production et donc à la vente des fromages), les membres du groupe ont statué : pour diverses raisons (poids historique, charge de travail induite par le dédoublement de la fête, manque de courage diront certains) ils n'ont pas souhaité être de ceux qui supprimeraient le mot Picodon de l'intitulé de la fête du mois de juillet. En outre, pour l'équipe, déplacer purement et simplement la fête au printemps n'était pas imaginable, la période étant moins favorable à la venue de bénévoles extérieurs qui permettent de la faire fonctionner. Cette équipe s'est donc engagée, pour 2019, sur la prolongation de la traditionnelle « fête du Picodon » du 3^e dimanche de juillet, la 48^e édition depuis la 1^{ère} fête à Saoû du 23 juillet 1972 !

Ses objectifs : promouvoir le Picodon, bien sûr ; faire une belle fête animée et joyeuse, en fédérant le village (et en réduisant les nuisances) ; tout en se faisant plaisir (donc alléger les charges pour ne pas s'épuiser, dans un contexte où le bénévolat se raréfie) ; et gagner suffisamment d'argent pour pouvoir organiser la prochaine fête sans gêne financière, et si possible, soutenir les projets en faveur des saouïens. Nous faisons tout pour que le programme que nous mettons en œuvre participe à ces objectifs.

LA FÊTE débutera le samedi 20 juillet en fin d'après-midi, au moment où ouvriront les différents stands de restauration et la buvette places de l'Église et des Cagnards ; et les food-trucks regroupés en une sorte de village gourmand place des Droits de

l'Homme. Le temps de l'apéritif, celui de se préparer à la grande soirée, place des Cagnards, soirée qui débutera par un bal folk, suivi par du rock festif.

Le dimanche est consacré bien entendu à la grande foire des produits locaux. A l'honneur, comme toujours, place des Cagnards, le picodon, avec le village des picodonniers, les concours de fromage (adultes et enfants) et de charcuterie caprine, puis le défilé des confréries (Picodon, défarde, olive, etc.), la proclamation des résultats et les intronisations avant l'apéritif offert par la mairie. Une fanfare rythmera ces moments forts, et des petits groupes de musiciens égayeront la foire dans la journée et aux heures des repas.

Du côté de la mairie, devant la cantine scolaire, sous les platanes, place du Picodon, salle des fêtes, il y aura toute la journée des animations pour les enfants : ateliers (fabrication du pain, arts plastiques, maquillage, tir à l'arc), accrobranche sur la Vèbre et slackline, balades à dos d'âne, jeux d'adresses. L'atelier poterie « Esclapatouille » reste en face de Terre à Peau.

Dans l'après-midi, le concours de pétanque traditionnel se déroulera dans tout le village, et la course des porteurs de lait démarra devant le lavoir !

Après la fin de la foire et le départ des exposants, nous clôturerons cette belle journée place des Cagnards par une séance de Cumbia, afin de garder notre bonne humeur. Mais la soirée ne se prolongera pas tard dans la nuit et nous laisserons dormir ceux qui doivent travailler le lundi matin !

Le stationnement : Comme l'année dernière, le parking derrière la caserne des pompiers sera réservé aux saouïens qui disposeront de badges à apposer sur leur pare-brise. Nous vous remercions d'utiliser ce parking dès que possible, afin que nous puissions préparer la fête plus facilement...

D'avance, saouïennes et saouïens, nous vous souhaitons une très belle fête !!



L'AIPE, telle l'hirondelle

C'était tellement bon de voir plus de 200 personnes, petits et grands, sourire durant tout une soirée ! Un beau mélange de gens du coin, des villages alentours, et même d'un peu plus loin, venus grignoter, trinquer, ou même tenter quelques pas de danse le samedi 16 mars à la salle des fêtes de Saoû : c'était le Bal du Printemps 2019 !

Crêpes réchauffantes, délicieux accras, saucisses d'ici, et vins ou bières du coin, le tout quasi bio à prix doux pour que toutes et tous se sentent à l'aise. Ainsi, au delà des bons souvenirs, les bénéfices engendrés permettent d'aider les classes des écoles du RPI, l'une des joyeuses missions de l'AIPE depuis bien des années. Ce fut un succès que nous avons hâte de revivre tous ensemble l'an prochain ! Merci à toutes et tous pour vos coups de mains, votre présence, et vos sourires !

L'équipe AIPE 2018-2019



La vie des écoles ...

Les beaux jours reviennent et nous en avons profité pour tester le nouveau "city parc" avec les animateurs sportifs du tennis club de Saillans. Une vraie réussite!

Découverte du compostage et des bacs à compost situés derrière l'école. Marion Joanny est venue partager ses connaissances avec les élèves qui ont montré beaucoup d'enthousiasme. La découverte de toutes les « petites bêtes » qui peuplent le terreau fut un grand moment.



Plus grande qu'elle ne le semble : la bibliothèque de Saoû

Elle se trouve à côté de la mairie et de l'école de Saoû. Elle a pour nom Bibliothèque intercommunale Maurice Burrus. « Intercommunale », car gérée par les trois communes de Saoû, Soyans et Francillon.

Certes, elle ne rivalise pas par ses dimensions avec la BNF. Elle offre pourtant davantage de possibilités qu'on ne le croirait à première vue, grâce à ses liens avec la médiathèque de Crest et grâce à l'engagement de ses 12 bénévoles, venues des 3 communes.

En effet, une partie de son fonds, à savoir 250 livres sur les 2 200 (environ) qu'elle propose à la lecture, est renouvelée 2 fois par an. Ce qui signifie que les visiteurs (adultes et enfants) sont assurés de découvrir des nouveautés. Ils peuvent aussi faire la réservation de livres qui ne se trouvent pas dans les rayons ni même dans le fichier. La bibliothèque s'adresse alors à la médiathèque de Crest, qui les prête ou se charge de les acquérir.

Quelle offre ?

Prêt de romans, romans policiers, ouvrages documentaires, revues, BD. Il est possible d'emprunter 3 ouvrages à chaque visite.

Des animations – gratuites – sont ponctuellement proposées.

En 2018 : une animation consacrée au Jardin (visites des jardins de Marie et Michel à Saoû, échange de graines, projection, débat) ; une participation à la manifestation nationale consacrée aux chauves-souris ; lecture de contes de Noël aux enfants à la sortie de l'école ; vente de livres d'occasion lors de la Foire aux Fruits d'Hiver.

À qui ?

Une partie de la bibliothèque est consacrée aux adultes, l'autre aux enfants.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité d'être « livrées » chez elles en faisant la demande.

Les personnes de passage peuvent s'inscrire en déposant une caution.

Les 144 inscrits actuels représentent 17,8 % de la population des 3 villages concernés – un taux supérieur à la moyenne nationale.

À quelles conditions ?

L'inscription, annuelle, s'élève à 8 euros pour les adultes. Elle est gratuite pour les moins de 18 ans.

Quand ?

La bibliothèque est ouverte les mercredis et samedis matins, de 10h à 12h.

Les classes de Saoû sont reçues par groupes de 12 tous les vendredis après-midi, de 13h30 à 15h30.

Les classes de Soyans reçoivent chaque semaine la visite de Nelly, qui vient leur lire ses livres « coup de coeur » - lesquels, à la demande de l'institutrice, peuvent être en anglais.

Renseignements :

mail : bibliosaou@orange.fr

téléphone : 04 75 76 01 33

... intense et variée

Les CM2 ont visité le collège Revesz-Long. Cette journée d'immersion est très importante et très attendue chaque année. Elle permet aux élèves de se projeter dans leur futur lieu d'étude et de désacraliser le passage de l'école primaire au collège.



Projet Erasmus: Voyage d'étude au Pays-Bas. Encore de beaux échanges, riches en partages, en découvertes. Le programme a été bien chargé: visite de plusieurs écoles hyper connectées, journée de formation artistique au musée Mondrian de La Haye, journée de formation à l'université...



Nous revenons chaque fois emplis d'enthousiasme et d'envie de faire partager ces belles expériences aux élèves, aux collègues et aux parents.

Prochain séjour en Autriche au mois de juin; Vincent et Marie-Ange partiront à la découverte du système éducatif autrichien.

Dates à retenir :

Journée du handicap : Mardi 25 chorale dans la forêt de Saoû avec 4 autres établissements.

Fête de l'école : vendredi 28 juin.

Stage encre avec Paule Riché

L'encre est une matière qui échappe, qui fuse et diffuse.

Au Planas à SAOU dans la Drôme(26400) dimanche 9 et lundi 10 juin 2019 pour adultes et adolescents. De 10h à 13h00 et de 14H30 à 17H30 sur 2 jours, une pratique accompagnée et animée par Paule Riché, artiste peintre.

La posture de celui qui travaille à l'encre est d'accueillir l'inattendu pour en faire un matériel de création, ouvrir sa capacité à s'émerveiller, découvrir ses possibilités à créer. L'apprentissage de l'encre est davantage un travail de resenti que de compréhension ; Il résulte autant d'un travail extérieur technique (maniement du pinceau, maîtrise des lavis, sûreté du geste, coordination entre la main et l'esprit...) que d'une recherche intérieure de concentration, accueil, calme et énergie.

Le Stage se déroulera en plusieurs temps :

- Jour 1 : Maniement du pinceau : A l'écoute du trait : l'art de suggérer plutôt que de représenter. Un tracé sans retouche ni remord.

Nuances et matières. Travail d'observation. Inventer ses outils pour créer sa trace.

- Jour 2 : Faire surgir ses paysages intérieurs petits et grands formats. Travail de création personnelle, en apprenant à accepter l'inattendu et en tirer parti. En abordant les règles de la composition, réinvestir les techniques abordées, pour découvrir sa propre créativité.

« Dessiner c'est partir de soi, ce n'est pas représenter l'extérieur » (Chouvier).

« Il est possible de transcrire incorrectement un objet mais de toutefois réussir à le saisir dans sa vérité, cela est une faute mineure. Mais il est possible de représenter parfaitement une forme sans réussir à manifester la vie invisible qui la traverse, cela est une incompétence majeure » Gu Kai Zhi : propos sur la peinture en chine vers 343.

CONDITIONS D'INSCRIPTION au stage :

Stage de 2 jours avec un minimum de 6h de pratique par jour. 140€ le stage + 10€ de matériel (papiers divers, encres, pastels et pigments, colle). Soit 150€. Sans compter l'hébergement et les repas

Ouverture du stage à partir de 6 inscrits, maximum 12 inscrits. Date limite d'inscription le 25 mai 2019

L'inscription n'est effective qu'après le versement d'un acompte de 80€. Une liste de matériel de base à prévoir vous sera envoyée après inscription.

INFOS ET RESERVATIONS :

Hébergement, Repas : Uschi SCHMICH uschmich@club-internet.fr / 04 75 56 53 37 – 06 87 08 97 46

Informations sur le stage : Paule RICHE
paule.riche@gmail.com / 04 92 56 26 41 – 06 11 29 37 38
<http://paule-riche.com>

Désirs des arts

Bonjour tout le monde !!

C'est le printemps !

Les hirondelles sont revenues, chaque année moins nombreuses, c'est vrai et pourtant toujours fidèles. Elles sont de retour pour admirer notre village sous ses plus beaux atours. Plus d'arbres, plus de fleurs, des villageois heureux de fleurir leur pas de porte. Un ruban d'asphalte lisse s'est déroulé sous nos roues pour le plaisir de nos oreilles. Gravier, sables et chaux tentent d'être moins rudes à nos pieds.

Alors promenons-nous, promenons-nous au cœur de ce nouvel écrin. Promettons à nos sens de se mettre en éveil. Redécouvrons les couleurs de nos façades mises en valeur par les textures des sols.

Mais ces façades au fait, que nous cachent-elles ?

Nous ne pouvons décemment pas entrer chez les gens comme ça. Juste en prétextant l'ivresse de nos sens. Alors osons, osons pousser les portes de ces petites grottes de créativité que sont nos ateliers.

Oh pas beaucoup, juste un petit peu, juste de quoi approfondir cette balade enivrante. Et là, vous vous apercevrez que rien ne vaut une visite de nos ateliers pour découvrir, redécouvrir un chef d'œuvre que l'on croyait connaître. L'impression qu'il laisse, les émotions qu'il procure. Pas seulement lié à ce qu'il raconte mais aussi à sa

taille, à sa brillance, aux subtilités changeantes de ses tonalités ou textures. Sa perception dépend de nos propres interrogations intérieures, de nos rêveries, de notre humeur, de l'agitation qui règne autour de nous à l'instant où nous le contemplons. Comme la mer ou la montagne comme un arbre ou une rivière, une œuvre n'est jamais deux fois la même. Un atelier non plus. Notre perception est chaque fois différente. On ne s'en lasse jamais.

Les ateliers ne sont pas des coffres-forts mais des lieux ouverts, vibrants... Ils abritent des artistes vivants aux ventres et aux cœurs tout en bazar gonflés de joies et d'ivresses, où les tuyaux de la créativité s'échauffent, s'étirent et se disloquent sous les frottements des émotions. Où les humeurs et les rondeurs nous emportent. Où les couleurs et les odeurs nous enivrent... des lieux magiques. Ils changent, vieillissent, se rénovent, les œuvres se déplacent, les lumières y scintillent différemment selon l'humeur de l'artiste ou la sienne. On peut s'y attarder, échanger, s'émouvoir, rêver, sentir et ressentir. Ils sont grands ou petits, en foutoir ou très ordonnés, guillerets ou taciturnes... Ils sont vivants, ils sont présents. Ils aiment la vie. Ils sont là comme si ils voulaient nous confier un secret. Toujours prêts à recevoir une idée nouvelle. Comme s'ils vous attendaient pour vous surprendre !

Bel été à vous et à très vite.

L'équipe de Désirs des arts

Repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés offert par la Commune remporte un succès de plus en plus vif, il a réuni cette année 44 personnes à table. Merci à vous tous, présents pour ce moment de gaieté, de souvenirs, d'humour et de bonnes histoires, sans oublier bien sûr le plaisir gustatif.

Merci également à l'équipe de Cerise & Vinaigrette qui a régalé cette joyeuse et belle tablée avec talent, efficacité et enthousiasme.



La page d'Isa - Infos pratiques

ETAT CIVIL fin 2018 début 2019

NAISSANCES et NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de respecter les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, seules les personnes ayant expressément donné leur accord, apparaissent dans cette rubrique.

DÉCÈS

André MOUNIN, le 05 février 2019

Madeleine DIONISIO épouse COSTA TORO, le 11 février 2019

Jean-Claude ROSTAING, le 1er avril 2019

Robert GASQUET, le 3 avril 2019

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Il déclenche aussi le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

OBJETS TROUVES

Les objets sont souvent remis en Mairie (clés, lunettes, ..), pensez à vérifier si vous perdez quelque chose.

HORAIRES

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h.

LA POSTE

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 9h30 à midi.

Le vendredi : de 9h30 à 11h30.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les samedis matin de la placette au Beffroi, de 8h à 13h.

Le mercredi soir, marché de producteurs entre la fontaine et le Beffroi, de 18h à 19h30.

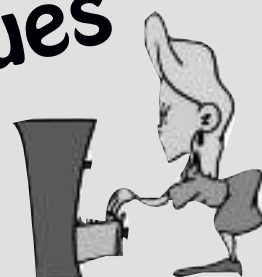
HORAIRES DE LA MAIRIE :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, matin de 8h à midi.

Le vendredi après-midi de 13h30 à 17h.

Tél. : 04 75 76 00 43

Courriel : info@saou.fr



LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°27 - Mai 2019

Direction de publication : Daniel Gilles

Comité de rédaction : Conseil municipal

Réalisation : Yves Pervier

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST



**Quelques images du chantier ...
pour le souvenir**

